

## **AVIS PUBLIC**

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-465

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 juillet 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro: 2024-465

Objet: Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 relatif aux

logements accessoires

Ce règlement est entré en vigueur le 29 août 2024, date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Tél.: 450 427-3050 - Téléc.: 450 427-7331

info@sainte-martine.ca www.sainte-martine.ca

DONNÉ à Sainte-Martine, 3 septembre 2024

Joanie Ouellet

Directrice des affaires juridiques et contractuelles et greffière adjointe